

COMMUNIQUE - POLICE

LA POLICE NAMUROISE AU CŒUR DES DISCUSSIONS SYNDICALES !!!

La Police namuroise est au cœur de plusieurs débats tant du point de vue de la Police fédérale qu'au point de vue de la Police locale.

Dès son arrivée à la tête de la Police locale de Namur, le Chef de corps, Olivier Libois, avait annoncé son intention de réorganiser plusieurs services, dont les services de police secours et le service circulation.

Après diverses réunions techniques et concertations, la CGSP et le SLFP ont décidé de remettre un désaccord sur la réforme proposée vu les effectifs insuffisants pour concrétiser efficacement celle-ci.

Malgré un double désaccord, le chef de corps a décidé de mettre en œuvre de cette nouvelle planification dès le 1^{er} janvier 2018.

Le personnel a réagi immédiatement car la charge de travail devenait trop importante et « *la corde était sur le point de se rompre* », comme l'écrivait un collègue.

Dès lors, la CGSP et le SLFP Police ont décidé de déposer un préavis de grève concernant les points suivants :

- réorganisation du service intervention avec un nombre insuffisant de policiers (81 ETP au lieu de 94 ETP) ;
- rôle du contrôle interne dans le cadre d'un jour de congé pour motif de santé ;
- note interne concernant les congés de vacances et non soumise à la concertation syndicale ;
- pressions de certains membres de la direction sur des délégués. **Ce qui est inacceptable.**

Suite au dépôt du préavis de grève qui a été négocié à Bruxelles le 8 février dernier, il est apparu que les contrôles effectués par **le contrôle interne étaient purement et simplement ILLEGALES**. La nouvelle réorganisation sera analysée dans un groupe de travail et tous les problèmes seront abordés afin de trouver des solutions visant à garantir le bien-être au travail du personnel. La note visant les congés de vacances annuelles sera concertée dans les instances prévues.

Des mesures structurelles ont été mises en place visant à améliorer les relations avec les organisations syndicales et si des pressions individuelles venaient à être constatées, celles-ci seraient poursuivies ponctuellement par le Chef de corps.

Mais pendant ce temps, que se passe-t-il à la Police des Chemins de Fer de Namur ?

L'inquiétude était perceptible au sein de la Police fédérale des Chemins de fer dont les effectifs se voyaient restreintes par faute d'ouverture d'emplois et cette situation n'était pas propre à cette seule entité.

Après interpellation de l'autorité à l'occasion d'une concertation nationale, il est apparu que la direction de la Police des chemins de fer envisageait une réorganisation basée sur 5 grandes entités et une nouvelle définition de la spécialisation de la police des chemins de fer.

Cette nouvelle vision aura pour conséquence que le poste de la police de chemins de fer de la gare de Namur ne sera plus un service effectif mais une antenne administrative dépendant du bureau de Liège.

La CGSP déplore cette nouvelle vision qui vise purement et simplement la réduction du personnel sans tenir compte des éléments objectifs tels que la plateforme multimodale (voitures/trains/bus), la fréquentation (30.000 passagers par jour), la criminalité ou encore la présence des institutions wallonnes.

Plusieurs interpellations seront encore effectuées concernant l'avenir de ce service tant vis-à-vis de l'autorité policière que vis-à-vis des autorités wallonnes.

Nos policiers veulent garantir le meilleur service à l'égard de tous les citoyens.

Alain **RORIVE**
Permanent Police
CGSP - Admi

Eddy **QUAINO**
Permanent Police
CGSP - Admi

